



FONDATION

UN AVENIR  
ensemble

Le mérite en partage

**RAPPORT ANNUEL**  
**2024**



LÉGENDE PHOTOS DE COUVERTURE

De gauche à droite :

- **Andreas Perez-Ursulet**, parrainé depuis 2018 par **Jean Mino**, conseiller audiovisuel indépendant, chevalier de la Légion d'honneur
- **Soraya Pivolos**, parrainée depuis 2021 par **Nora Barsali**, CEO et fondatrice de l'agence de communication News RSE et chevalier de l'ordre national du Mérite
- **Maëlis Yones**, parrainée pendant 7 ans par **Stefania Parigi**, directrice de l'hébergement – groupe CDC Habitat, chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'ordre national du Mérite
- **Yin Chan-Mony**, parrainé depuis 2022 par **Charles Thiounn**, cadre supérieur honoraire SNCF, chevalier de l'ordre national du Mérite

|                                                     |           |
|-----------------------------------------------------|-----------|
| <b>LA FONDATION UN AVENIR ENSEMBLE</b>              | <b>4</b>  |
| L'édito du président                                | 4         |
| Mission et objectifs de la fondation                | 6         |
| Les acteurs du dispositif de parrainage             | 7         |
| <hr/>                                               |           |
| <b>LE PILOTAGE DE NOTRE MISSION</b>                 | <b>8</b>  |
| L'Assemblée des fondateurs                          | 10        |
| Les entreprises mécènes et institutions partenaires | 11        |
| Le bureau et le Conseil d'administration            | 12        |
| L'équipe salariée                                   | 13        |
| <hr/>                                               |           |
| <b>L'IMPLANTATION SUR LE TERRITOIRE NATIONAL</b>    | <b>14</b> |
| La répartition des parrainages                      | 16        |
| Le réseau des bénévoles décorés                     | 17        |
| <hr/>                                               |           |
| <b>ACTIONS ET RÉSULTATS</b>                         | <b>22</b> |
| Les chiffres clés                                   | 24        |
| À marquer d'une pierre blanche                      | 26        |
| <hr/>                                               |           |
| <b>PORTRAITS CROISÉS VIDÉO SUR LE PARRAINAGE</b>    | <b>28</b> |
| <hr/>                                               |           |
| <b>L'ESSENTIEL DES COMPTES 2024</b>                 | <b>32</b> |
| Le mot du trésorier                                 | 34        |
| Compte d'emploi des ressources                      | 35        |
| Bilan simplifié et compte de résultat               | 36        |
| Extraits des annexes aux comptes                    | 38        |
| <hr/>                                               |           |
| <b>CE QUE PRÉSIDE LE GRAND CHANCELIER</b>           | <b>40</b> |



# L'ÉDITO DU PRÉSIDENT



FONDATION

UN AVENIR  
ensemble

Le mérite en partage



La Fondation Un Avenir Ensemble, reconnue d'utilité publique depuis 2009, que j'ai l'honneur de présider, ne cesse de s'adapter afin d'agir plus efficacement encore pour la mobilité sociale de notre pays.

Pour mieux servir les jeunes filleuls parrainés par des décorés de la Nation et des salariés d'entreprises mécènes, nous avons décidé de faire synchroniser notre exercice sur celui de l'année académique, du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août et non plus du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

C'est pourquoi ce rapport annuel que je partage avec vous couvre seulement la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2024.

En conséquence, dans quelques mois, vous aurez connaissance de l'activité de la Fondation Un Avenir Ensemble du 1<sup>er</sup> septembre 2024 au 31 août 2025.

Ce rapport annuel vous montre le dynamisme de la Fondation Un Avenir Ensemble, l'engagement de ses acteurs et quelques-uns des principaux événements qui concernent cette période.

Le parrainage des élèves boursiers, méritants et motivés, proposés par les proviseurs des lycées partenaires, de la Seconde jusqu'à leur insertion dans la vie professionnelle, est unique et doit être partagé, valorisé et étendu. Je compte personnellement sur vous pour rassembler autour des valeurs d'honneur et de mérite l'ensemble des acteurs soucieux de contribuer au bien commun et à l'avenir de notre pays : sociétés de décorés, chefs d'établissements et équipes pédagogiques, coordinateurs départementaux et référents académiques bénévoles, experts de l'éducation et de l'orientation, parrains et marraines bénévoles, entreprises partenaires et mécènes, donateurs particuliers.

Je vous remercie infiniment pour votre engagement au service de la réussite du millier de jeunes accompagné par la fondation : votre mobilisation est exemplaire et votre confiance nous honore. Ensemble, continuons de bâtir un avenir meilleur pour la jeunesse de notre pays et soyons unis pour la France de demain.

Avec toute ma reconnaissance et mes remerciements,

**Général d'armée François Lecointre**

Président de la Fondation Un Avenir Ensemble,  
Grand chancelier de la Légion d'honneur,  
Chancelier de l'ordre national du Mérite



Cour d'honneur de l'hôtel de Salm, palais de la Légion d'honneur

# MISSION ET OBJECTIFS DE LA FONDATION



William Lowenstein  
Parrain de Sandy  
Officier de la Légion d'honneur

Sandy Afiuni  
Parrainée depuis 2017  
par William - Académie de Paris

Présidée par le **grand chancelier de la Légion d'honneur**, la Fondation Un Avenir Ensemble agit en faveur de la **mobilité sociale** en proposant aux décorés de la Nation et aux salariés d'entreprises mécènes de parrainer de jeunes boursiers méritants. Ils sont soutenus et accompagnés de la classe de Seconde jusqu'à leur insertion dans la vie professionnelle.

**Reconnue d'utilité publique** depuis 2009, la fondation mobilise sur l'ensemble du territoire métropolitain un important réseau de décorés de la Nation, de nombreux partenaires issus de l'entreprise, mais aussi un réseau privilégié d'acteurs de l'Éducation nationale. Une convention est signée avec cette dernière depuis 2008.

La fondation propose un dispositif de parrainage unique en France, reposant sur un soutien humain et socio-culturel, complété par une aide à l'orientation, à la formation et à l'insertion professionnelle, sans oublier un soutien financier attribué selon un principe de responsabilisation et d'autonomie.

Cette démarche encourage l'ouverture socio-culturelle des jeunes filleuls et contribue à leur donner les moyens d'exprimer leur plein potentiel afin de viser l'excellence.

## Nos 3 objectifs fondamentaux



### Dynamiser et faciliter la mobilité sociale

En permettant à de jeunes boursiers de bâtir un projet professionnel à la hauteur de leur potentiel.



### Promouvoir la notion de mérite

Fondement des deux ordres nationaux (Légion d'honneur, ordre national du Mérite) et de la Médaille militaire.



### Valoriser le potentiel humain et contribuer à la cohésion sociale

En tissant des liens de solidarité entre générations et classes sociales différentes.

# LES ACTEURS DU DISPOSITIF DE PARRAINAGE

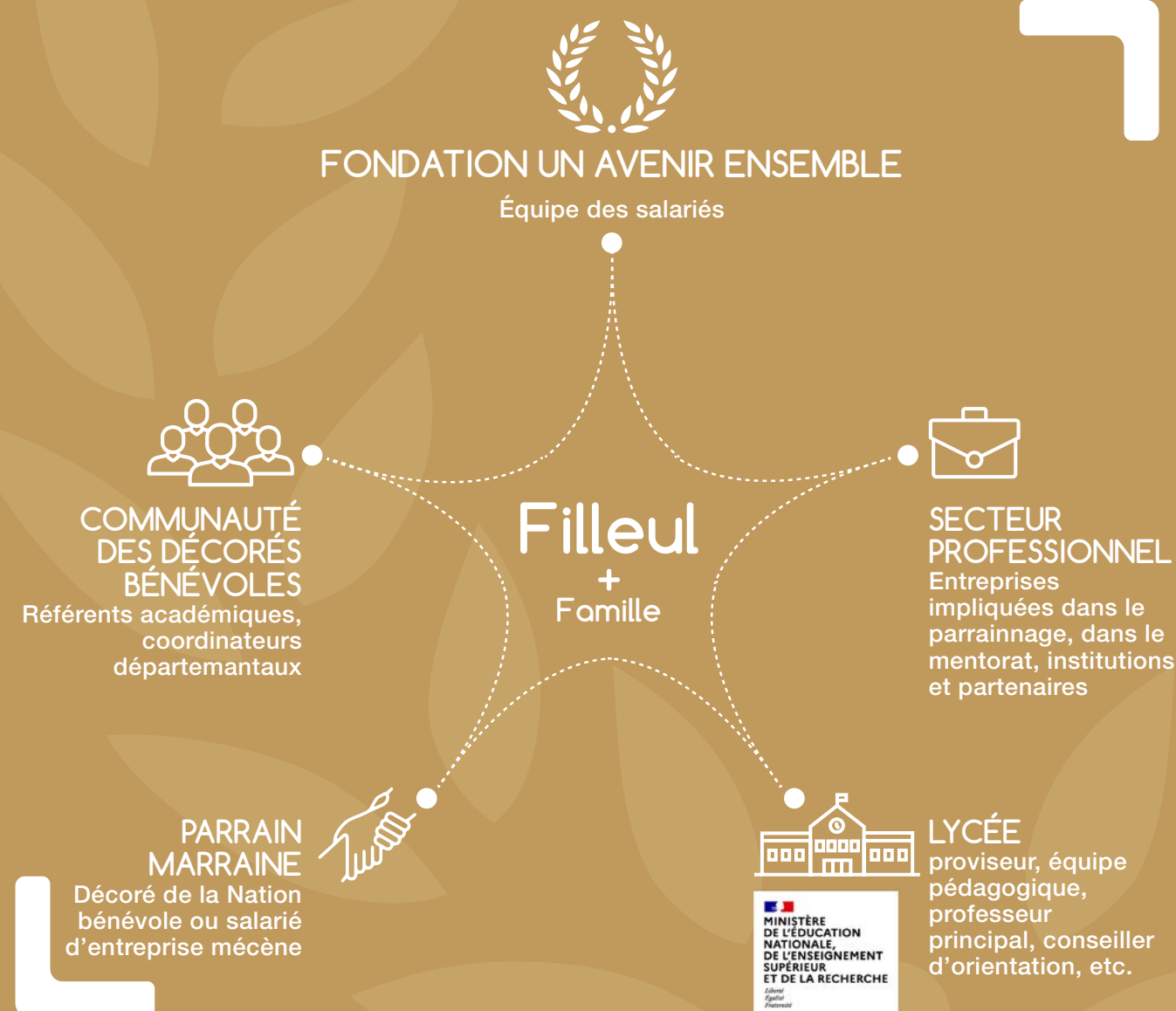
Le programme de la Fondation Un Avenir Ensemble se déploie dans **tous les lycées métropolitains** qui souhaitent proposer un candidat au parrainage parmi les élèves qu'ils scolarisent. **Les filleuls sont des lycéens en classe de seconde, boursiers** sur critères sociaux ou au mérite, et volontaire. Ils sont **présentés par le proviseur** après avis des équipes éducatives sur trois critères : **mérite, exemplarité de comportement et de travail.**

Plus de 1100 filleuls sont aujourd'hui accompagnés par la fondation grâce à la **convention de partenariat signée, depuis 2008, avec le ministère de l'Éducation nationale**, qui s'engage à faciliter la communication auprès des rectorats du dispositif de parrainage de la fondation. Le ministère met également à disposition

des éléments chiffrés permettant de cibler avec pertinence les territoires et établissements les plus appropriés à la mise en place de cet accompagnement.

La fondation développe et entretient d'étroites relations avec les **13 académies métropolitaines** et agit en partenariat avec **785 lycées** d'enseignement général, professionnel et agricole.

À la Fondation Un Avenir Ensemble, chacun œuvre à **garantir la réussite de la relation de parrainage et du parcours de formation, d'orientation et d'insertion professionnelle du filleul**, celui-ci étant au cœur du dispositif.







LE PILOTAGE  
DE NOTRE  
**L**MISSION

# L'ASSEMBLÉE DES FONDATEURS

Regroupe des personnes morales ou physiques ayant participé à la création ou au développement de la fondation, soit par une contribution financière effective ou garantie, soit par une action de mécénat de compétence. Cette assemblée est présidée depuis 2006 par Monsieur Vincent Matteoli.



## les fondateurs



# LES ENTREPRISES MÉCÈNES ET INSTITUTIONS PARTENAIRES

La Fondation Un Avenir Ensemble tient à exprimer toute sa gratitude à l'ensemble de ses mécènes, entreprises et institutions partenaires, pour leur engagement constant à ses côtés.

Grâce à leur soutien – qu'il soit financier, sous forme de parrainage, de mentorat, en compétences ou en nature, – elle peut poursuivre, avec détermination et exigence, sa mission en faveur de l'égalité des chances.

Leur confiance renouvelée constitue un levier essentiel pour accompagner toujours plus de jeunes filleuls vers la réussite.





# LE BUREAU ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

## La gouvernance de la fondation

Désigné par le Conseil d'administration, le bureau constitue l'organe exécutif de la fondation et comprend quatre membres, dont le Président du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration est constitué en trois collèges : le collège des fondateurs, le collège des membres de droit et le collège des personnes qualifiées.

### LE BUREAU



**PRÉSIDENT**  
**Le général d'armée François Lecointre**  
Président de la Fondation Un Avenir Ensemble, Grand chancelier de la Légion d'honneur, Chancelier de l'ordre national du Mérite (Membre de droit)



**VICE-PRÉSIDENT**  
**Jean-Claude Le Grand**  
CHRO - Directeur général des relations humaines du groupe L'Oréal (Personnalité qualifiée)



**TRÉSORIER**  
**Jean-Pierre Letartre**  
Président Entreprises et Cités, Groupe IRD, Comité Grand Lille (Personnalité qualifiée)



**SECRÉTAIRE**  
**Emmanuelle Prada Bordenave**  
Membre honoraire du Conseil d'État (Personnalité qualifiée)

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Cyrille Bolloré**  
Président directeur général du groupe Viel & Cie (Fondateur)



**Patrick Combes**  
Président directeur général du groupe Viel & Cie (Fondateur)



**Dominique Lefèbvre**  
Président de Crédit Agricole SA (Fondateur)



**Laurent Vallée**  
Secrétaire général du groupe Carrefour (Fondateur)



**François Perret**  
Doyen honoraire de l'inspection générale de l'Éducation Nationale et président de la mission laïque française. Représentant du ministère de l'Éducation Nationale. (Membre de droit)



**Emmanuel Delmotte**  
Doyen de l'inspection de l'enseignement agricole (Membre de droit)



**Nicole Klein**  
Préfète honoraire de région Représentante du ministère de l'Intérieur (Membre de droit)



**Frank Bournois**  
Vice-président et doyen de China Europe International Business School (CEIBS) (Personnalité qualifiée)

### LES MEMBRES D'HONNEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Amiral Alain Coldefy**  
Président



**José Miguel Real**  
Président

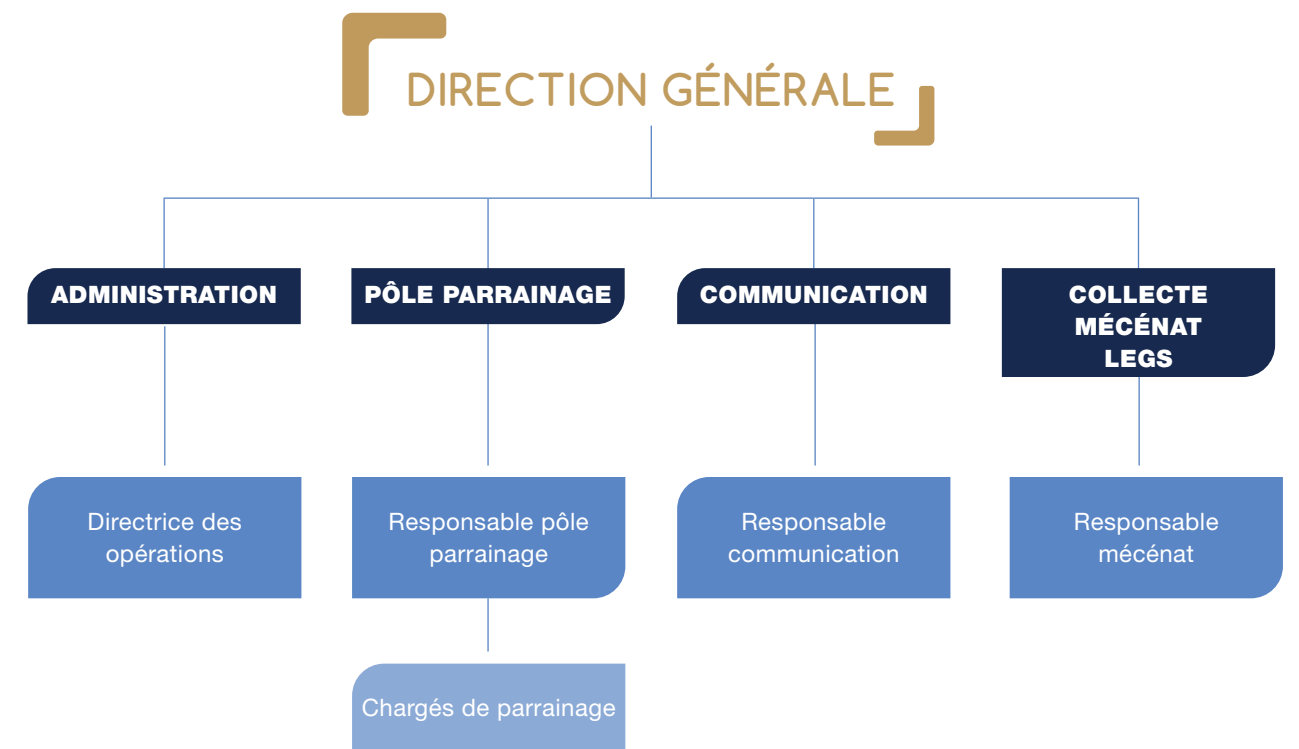


**Patrick Sandevor**  
Président

## L'ÉQUIPE SALARIÉE

La Fondation Un Avenir Ensemble est une fondation opérationnelle : elle accomplit elle-même les missions fixées par le Conseil d'administration.

La fondation met en place, anime, gère et développe les parrainages, organise les actions dédiées à l'orientation, à la formation et à l'insertion professionnelle, pilote le dispositif individualisé des aides financières aux filleuls et collecte les ressources nécessaires à son fonctionnement et à son action.



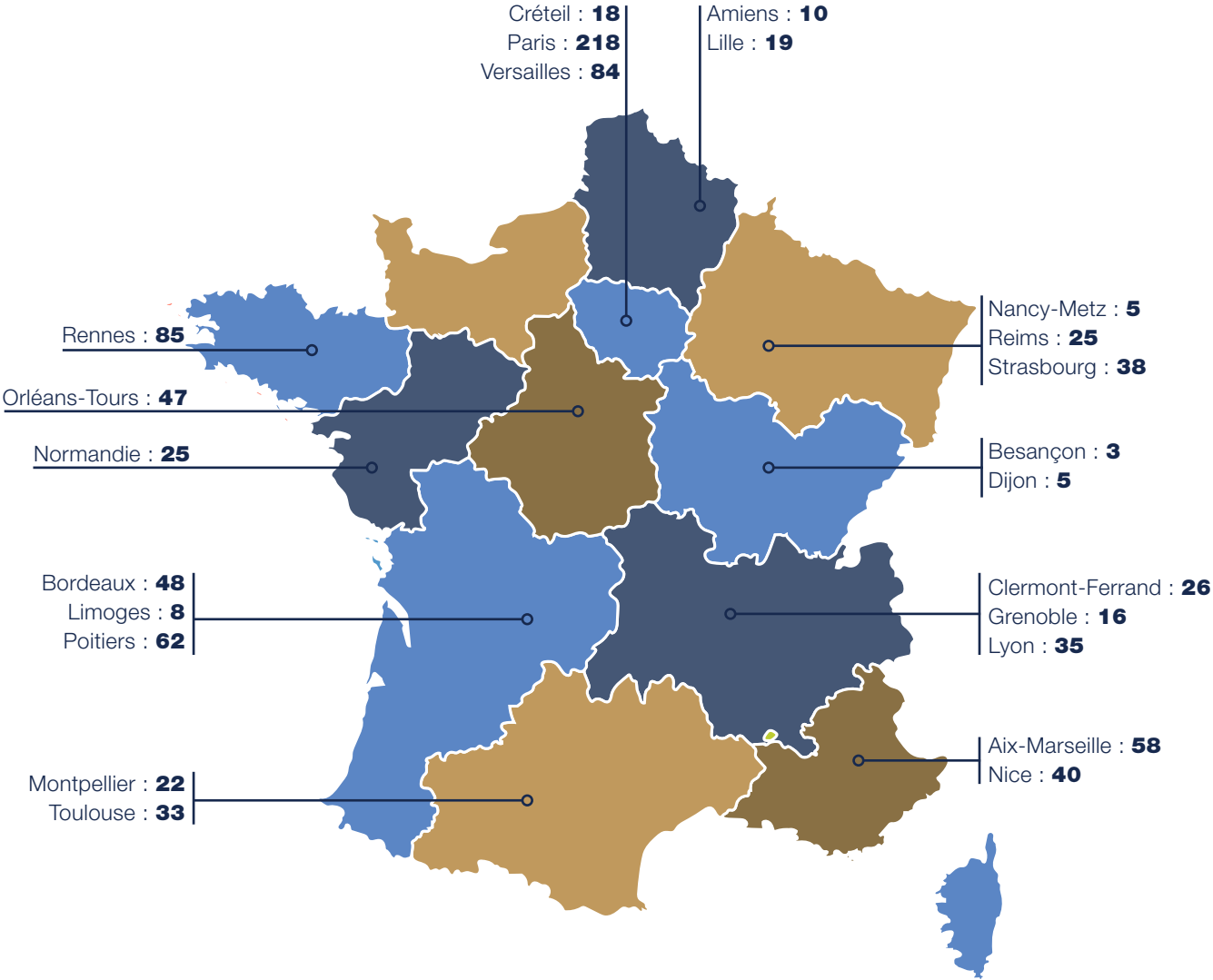


# L'IMPLANTATION SUR LE TERRITOIRE NATIONAL



# LA RÉPARTITION DES PARRAINAGES

Filleuls en cours de scolarité  
du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2024



# LE RÉSEAU NATIONAL DES BÉNÉVOLES DÉCORÉS

(En date du 13 juin 2025)

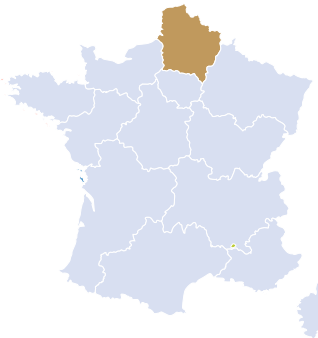
La force du dispositif de parrainage de la Fondation Un Avenir Ensemble repose notamment sur la mobilisation d'un important réseau de référents académiques et de coordinateurs départementaux bénévoles. Tous décorés de la Nation, ils sont pleinement engagés dans la vie de la fondation et contribuent au développement constant des parrainages au sein de chaque territoire. Nous les remercions vivement de leurs contributions respectives tout au long de cette période 2024.



## ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

**Joëlle BIDOU**  
**Michel MOTRÉ**  
**Dominique TRUANT**  
**Michèle VANDREPOTTE**

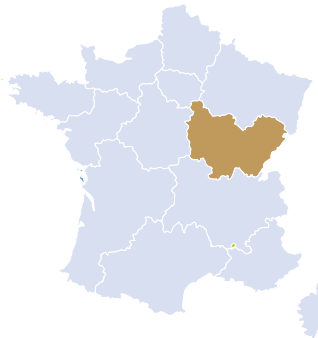
**Référente académique**  
Coordinateur (Bouches-du-Rhône)  
Coordinatrice (Bouches-du-Rhône)  
Coordinatrice (Vaucluse)



## ACADÉMIE D'AMIENS

**À pourvoir**  
**Stéphane CAYET**  
**Jean-Louis DRI**

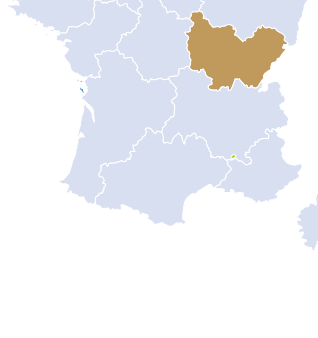
**Référent académique**  
Coordinateur (Aisne)  
Coordinateur (Oise)



## ACADÉMIE DE BESANÇON

**Michèle HUGEL**

**Référente académique**



## ACADÉMIE DE DIJON

**À pourvoir**

**référent académique**



ACADÉMIE DE PARIS

|                            |                                                                                                                       |
|----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Marie BONNET-JACQUI        | Référente académique                                                                                                  |
| Fabienne DEGORCE           | Référente académique (IX <sup>e</sup> , XIII <sup>e</sup> et XIV <sup>e</sup> )                                       |
| Jean-Claude DURAND         | Référent académique (V <sup>e</sup> - Post-bac)                                                                       |
| Danièle JOURDAIN-MENNINGER | Référente académique                                                                                                  |
| Elisabeth ROURE            | Référente académique (VII <sup>e</sup> , XV <sup>e</sup> et XVI <sup>e</sup> )                                        |
| Sylvie SANCHEZ             | Référente académique (XI <sup>e</sup> , XII <sup>e</sup> , XIX <sup>e</sup> et XX <sup>e</sup> )                      |
| Marcel TRAN                | Référent académique (V <sup>e</sup> , VI <sup>e</sup> , VIII <sup>e</sup> , XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> ) |

ACADÉMIE DE VERSAILLES

|                  |                                      |
|------------------|--------------------------------------|
| Daniel RIGOUT    | Référent académique                  |
| Martine BERNARD  | Référente académique (Val-d'Oise)    |
| Philippe BRUNEAU | Référent académique (Essonne)        |
| Emmanuel CAQUOT  | Référent académique (Hauts-de-Seine) |
| François HABEGRE | Référent académique (Yvelines)       |

ACADÉMIE DE CRÉTEIL

|                            |                                          |
|----------------------------|------------------------------------------|
| Michèle HUGEL (en intérim) | Référente académique - À <i>pourvoir</i> |
| Marie-Françoise ARRIGHI    | Coordinatrice (Seine-et-Marne)           |



Si je suis bénévole à la fondation, c'est parce que je souhaite contribuer fortement à la relance de l'ascenseur social, permettre à des jeunes de participer à des activités ou de découvrir des lieux ou institutions auxquels ils n'auraient pas forcément accès et c'est aussi leur donner un peu de mon temps.

En tant que référente, j'ai l'immense bonheur de voir tous les filleuls de mon académie grandir, s'épanouir, accéder aux formations qu'ils visent et dépasser leurs limites, encadrés par leurs marraines et parrains.

En tant que décorée de la Nation, il me semble tout à fait normal de donner de mon énergie, de mes connaissances, de mon réseau à ces jeunes qui demain serviront à leur tour la Nation.

Devenir bénévole à la fondation, que ce soit comme marraine ou parrain, coordinateur ou référent, c'est entrer dans une grande famille engagée.

Et puis, le bénévolat, c'est gagnant-gagnant, mon engagement à la fondation m'apporte tant !

**Martine Bernard**  
*Référente académique bénévole (Versailles)*  
*Chevalier de l'ordre national du Mérite*

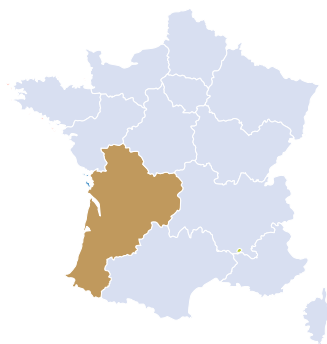


ACADÉMIE DE MONTPELLIER

|                    |                      |
|--------------------|----------------------|
| Danielle GOLINELLI | Référente académique |
| Claire BOTELLA     | Coordinatrice (Aude) |

ACADÉMIE DE TOULOUSE

|                    |                                 |
|--------------------|---------------------------------|
| Simone de MALLMANN | Référente académique            |
| Claudine ADAM      | Coordinatrice (Hautes-Pyrénées) |
| Daniel MAITREHENRI | Coordinateur (Haute-Garonne)    |
| Annie PENNARUN     | Coordinatrice (Haute-Garonne)   |



ACADÉMIE DE BORDEAUX

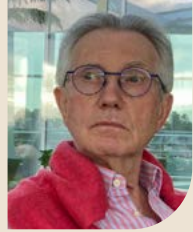
|                          |                                     |
|--------------------------|-------------------------------------|
| Martine LEFEBVRE HOUSSIN | Référente académique                |
| Robert-Paul BARRÈRE      | Coordinateur (Pyrénées-Atlantiques) |
| Philippe LAVIALLE        | Coordinateur (Gironde)              |
| Aymeric LÉONARD          | Coordinateur (Landes)               |
| Guy PUSTELNIK            | Coordinateur (Dordogne)             |

ACADÉMIE DE POITIERS

|                        |                                   |
|------------------------|-----------------------------------|
| Marie-Madeleine ALLIOT | Référente académique              |
| Christophe CHEVALIER   | Coordinateur (Charente)           |
| Michel FUZEAU          | Coordinateur (Vienne)             |
| Annie LE NOUËN         | Coordinatrice (Charente-Maritime) |
| Maryvonne MARTIN       | Coordinatrice (Deux-Sèvres)       |

ACADÉMIE DE LIMOGES

|                          |                         |
|--------------------------|-------------------------|
| Martine LEFEBVRE HOUSSIN | Référente académique    |
| Éliane PASCAREL          | Coordinatrice (Corrèze) |



La coordination me donne une vue panoramique des parrainages sur mon territoire : cette proximité me place au sein d'un réseau relationnel au service de la fondation et de notre référente académique.

Contacts réguliers avec les proviseurs pour identifier les jeunes lycéens méritants, rencontres suivies avec les associations de décorés pour identifier qui pourrait parrainer demain, animation et accompagnement local des parrains et marraines pour encourager leur engagement et répondre à quelques interrogations, liens avec la société civile proche pour faire connaître la fondation : telles sont mes responsabilités qui font de moi un coordinateur départemental heureux !

**Robert-Paul Barrère**  
*Coordinateur départemental bénévole (Pyrénées Atlantiques) - Académie de Bordeaux*  
*Chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite*



Personnellement, je considère qu'être référente académique de la fondation c'est :

- se mobiliser pour l'avenir des jeunes,
- participer à une formidable chaîne de solidarité,
- comprendre les jeunes et les aider à surmonter leurs difficultés.

C'est en définitive un engagement juste, solidaire et enrichissant.

**Marie-Madeleine Alliot**  
*Référente académique bénévole (Poitiers)*  
*Chevalier de la Légion d'honneur*

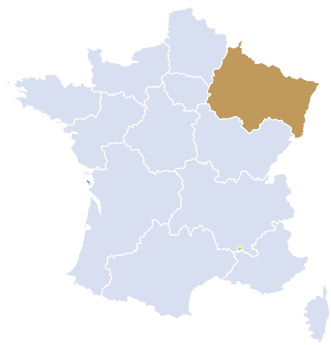


C'est un réel plaisir pour moi de pouvoir apporter mon soutien à la mise en place de parrainages pour des jeunes élèves boursiers méritants, grâce à une relation de proximité indispensable avec les parrains, marraines et les chefs d'établissement de mon secteur.

**Eliane Pascarel**  
*Coordinatrice départemental bénévole (Corrèze) - Académie de Limoges*  
*Chevalier de la Légion d'honneur*







ACADÉMIE DE NANCY - METZ

Danielle PORTAL  
Laurent THURNHERR

Référente académique  
Coordinateur (Moselle)

ACADÉMIE DE STRASBOURG

Monique GUERRIER  
Ginette KIRCHMEYER  
Greta KOMUR-THILLOY  
Bernard ROTH

Référente académique  
Coordinatrice (Haut-Rhin)  
Coordinatrice (Bas-Rhin)  
Coordinateur (Bas-Rhin)

ACADÉMIE DE REIMS

Elisabeth MONLIBERT  
Jean-Louis BRULEY  
Claire ROGÉ

Référente académique  
Coordinateur (Aube)  
Coordinatrice (Marne)



ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND

Guy LAVOCAT

Référent académique

ACADÉMIE DE GRENOBLE

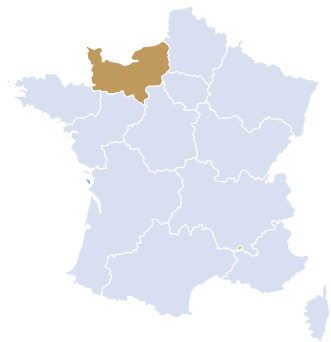
Monique GUERRIER  
Daniel DONZEL  
Pascaline TARDIVON

Référente académique  
Coordinateur (Haute-Savoie)  
Coordinatrice (Drôme)

ACADÉMIE DE LYON

Jean-Claude BOULU  
Chantal ANDRAUD  
Jacques BRUNOT  
Bernard CAUBERE

Référent académique  
Coordinatrice (Rhône)  
Coordinateur (Ain)  
Coordinateur (Loire)



ACADÉMIE DE NORMANDIE

Eric FONTANEL  
Marcel GUILLOT  
Eric MALLET

Référent académique  
Coordinateur (Calvados)  
Coordinateur (Seine-maritime)



ACADÉMIE DE NANTES

Bernard GIUMELLI  
Luc FOUCHÉ  
Bruno MISSET

Référent académique  
Coordinateur (Maine et Loir)  
Coordinateur (Loire Atlantique)



J'étais parrain pour la fondation depuis 10 ans, lorsque l'on m'a proposé de devenir référent pour l'académie de Normandie. Ce que j'ai alors accepté avec enthousiasme car j'adhère totalement aux idéaux d'égalité, de fraternité et de laïcité portés par la

Fondation Un Avenir Ensemble.

J'ai aussitôt voulu connaître tous les parrains et marraines de Normandie, dont je ne connaissais que quelques-uns, car nous sortions alors des années Covid, ce qui avait restreint les opportunités de rencontre.

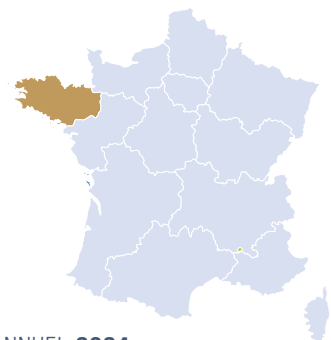
Depuis, beaucoup sont devenus des amis et, malgré une croissance importante du nombre de parrainages depuis deux ans, je m'efforce de rester en contact régulier avec tous, et de connaître au moins un peu tous les filleuls, tous très attachants. J'en ai d'ailleurs à nouveau deux « à moi ».

Ce travail de bénévole était nouveau pour moi et m'a donné quelque souci.

Venant du monde de l'entreprise, le temps nécessaire pour monter des dossiers qui me paraissaient simples m'a surpris. Il est un peu usant d'attendre et de relancer, quand des proviseurs vous promettent de vous proposer un élève dans les trois jours et ne vous donnent pas de nouvelles pendant trois mois, immédiatement repris qu'ils sont par l'énormité et la complexité de leurs tâches quotidiennes.

Mais j'ai appris l'humilité et la patience et, à la fin, quelle récompense que de voir, le jour de la signature de la convention, l'émotion du nouveau binôme, et la fierté des parents !

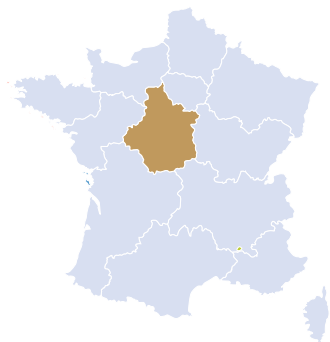
**Eric Fontanel**  
Référent académique bénévole (Normandie)  
Chevalier de la Légion d'honneur



ACADÉMIE DE RENNES

Caroline LOMBARDI-BERNELLE  
Solange DELOUSTAL  
Gérard LE BIHAN  
Gisèle PAYS  
Guy SINEL

Référente académique  
Coordinatrice (Ille-et-Vilaine)  
Coordinateur (Côtes-d'Armor)  
Coordinatrice (Finistère)  
Coordinateur (Morbihan)



ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS

Gilles VAURY  
Marieke Maryse AUCANTE  
Emmanuel BARCLAIS  
Jean-Jacques GASSET  
Jean-Loup GUILLAUME  
Myriam HENRION CHAMPEAU  
Michel RAPOPORT

Référent académique  
Coordinatrice (Loir-et-Cher)  
Coordinateur (Cher)  
Coordinateur (Indre)  
Coordinateur (Loiret)  
Coordinatrice (Eure-et-Loir)  
Coordinateur (Indre-et-Loire)



Le coordinateur est le relai local auprès des lycées et partenaires de l'éducation nationale pour promouvoir les actions menées par la fondation et les amener à partager la notion de mérite dans le cadre de l'identification d'élèves ayant potentiellement l'accès au dispositif

de parrainage mis en place par la fondation.

Tout aussi essentiel, être le contact de la fondation auprès des sections et associations de décorés de la Nation afin de leur présenter le dispositif de parrainage et les inciter à se mobiliser auprès de ces élèves pour leur communiquer les codes et l'ouverture nécessaires à leur réussite. Et enfin, être toujours au plus près des binômes en leur apportant écoute, conseils, soutien et informations sur les actions ciblées à mener.

Tout cela est passionnant, assez exaltant et chaque cérémonie de signatures de convention est un moment intense en émotion. L'aboutissement de tout ce travail de recherche, d'information, de relation, de motivation pour en arriver à la formation d'un binôme efficace pour la réussite de cet élève méritant.

**Jean-Loup Guillaume**  
Coordinateur départemental bénévole (Loiret) - Académie d'Orléans-Tours  
Officier de l'ordre national du Mérite





# ACTIONS ET RÉSULTATS





# LES CHIFFRES CLÉS

De janvier à août 2024

## Parrainage

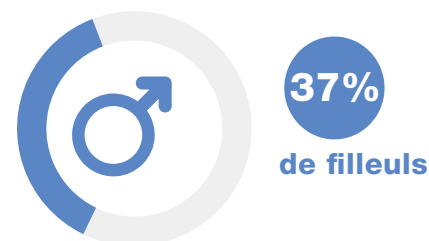
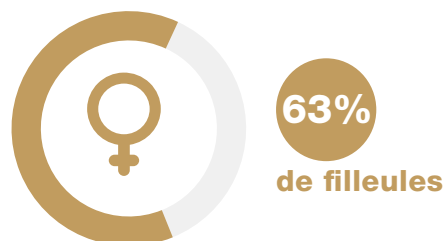
**1 152**  
Filleuls soutenus  
par la fondation

**1 078**   
Parrains/marraines engagés  
dans un parrainage

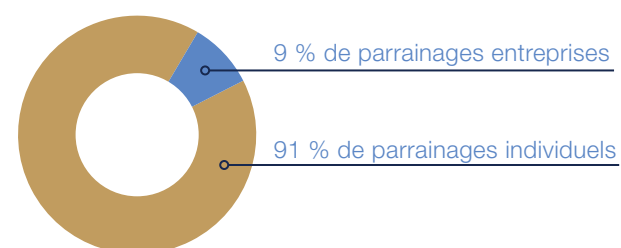
**127**   
Nouveaux parrains

**8**   
Nouveaux parrainages  
entreprise

**99 %**   
Des filleuls qui démarrent  
un accompagnement sont  
boursiers



## Répartition des parrainages



**61 %**  
Des filleuls entre dans la vie  
professionnelle avec une  
formation BAC + 5

## Réseau

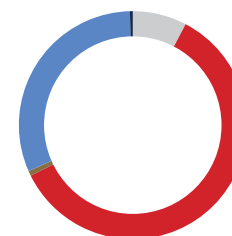
**77**  
Référénts académiques  
et coordinateurs  
départementaux bénévoles

**785**   
Lycées partenaires  
(ACTIFS + INACTIFS) depuis la création  
en 2006

**190**   
Lycées partenaires  
(ACTIFS)

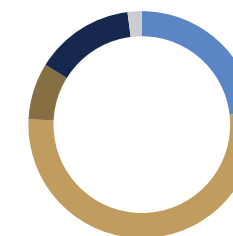
**17**   
Entreprises engagées en  
mécénat de parrainage

## Décorations des parrains-marraines



- Légion d'honneur: **60.2 %**
- Ordre national du Mérite : **31.3 %**
- Parrainages entreprises (mécénat) : **7.7 %**
- Médaille militaire : **0.7 %**
- Parrains individuels non décorés : **0.4 %**

## Parcours des filleuls au 31/08/2024



- Filleuls en enseignement supérieur : **52 %**
- Filleuls en second cycle : **23 %**
- Filleuls en recherche 1<sup>er</sup> emploi : **14 %**
- Filleuls entrant en vie active : **8 %**
- Abandons : **2 %**

## Ressources



**1656**  
Donateurs particuliers

**22**  
Entreprises mécènes

# À MARQUER D'UNE PIERRE BLANCHE



13.01.24

## RÉUNION ACADÉMIQUE DE VERSAILLES

Une journée mémorable pour les 110 participants à cette rencontre académique, entre marraines, parrains, filleuls et partenaires de l'académie de Versailles, à l'École des Mines de Paris - PSL, le 13 janvier 2024.

Monsieur Vincent Laflèche, directeur général des Mines Paris a accueilli l'ensemble des participants. Il a rappelé que l'école des Mines de Paris est l'une des plus anciennes grandes écoles d'ingénieurs puisqu'elle célébrait ses 240 ans.

**La venue du grand chancelier de la Légion d'honneur, le général d'armée François Lecointre**, président de la fondation a permis de remercier l'engagement des décorés. Il en a profité pour s'adresser aux filleuls,

en insistant sur les enjeux que représentent ce parrainage et particulièrement les moyens mis en œuvre par la fondation. La journée s'est poursuivie par 4 ateliers d'échanges sur les perceptions du parrainage.

L'après-midi a été consacré à la découverte de l'école :

- **la bibliothèque**, un véritable bijou architectural et ses précieux ouvrages remontant aux origines de l'école,
- **le musée de l'école** et sa collection unique au monde de minéraux venant de tous les continents,
- **le Fablab**, laboratoire d'expérimentation à la disposition des élèves,
- **les échanges avec des élèves ingénieurs** de l'école en amphi.

04.05.24

## 100<sup>e</sup> SIGNATURE DE PARRAINAGE AVEC LE LYCEE HENRI IV DE PARIS

Le 4 mai 2024 a eu lieu la **100<sup>e</sup> signature de convention\* de parrainage** en partenariat avec le **lycée Henri IV** lors d'une cérémonie en présence de madame la proviseur, Stéphanie Motta Garcia, du proviseur-adjoint second cycle, Raphaël Spira, et de Marcel Tran, référent académique bénévole pour la fondation.

Ce fut l'occasion pour cinq nouveaux filleuls en classe de seconde, de rencontrer leurs parrains et marraines respectifs :

- Jérôme Fougères de Lavergnolle, président des cristalleries de Saint Louis, décoré de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite, est devenu le parrain de Salma El Fezzazi,
- Françoise Harel-Bellan, directrice de recherche, cheffe du service de biologie et génomique moléculaire au CNRS, et décorée de la Légion d'honneur, est devenue la marraine d'Issa Traoré,
- Valérie Frantz, avocate au sein du cabinet Herald (anciennement Granrut), et décorée de l'ordre national du Mérite, est devenue la marraine de Lucie Hu,

- Francis Chauveau, directeur général adjoint en charge des affaires industrielles chez Hermès, et décoré de la Légion d'honneur, est devenu le parrain de Ritage El Eman,
  - Claire Sarmadi Lemesle, présidente de la Commission des Métiers d'Art au sein de la société des Meilleurs Ouvriers de France, et décorée de la Légion d'honneur, est devenue la marraine de Mina Diarra.
- Un grand merci aux équipes du lycée Henri IV pour leur soutien et leur engagement auprès de la Fondation Un Avenir Ensemble et bravo à Marcel Tran pour l'organisation de cette 100<sup>e</sup> signature !



\*Une convention de parrainage est l'acte officiel par lequel est signé le début d'un parrainage entre un filleul et sa marraine ou parrain.

17.05.24



## RENCONTRE DES MARRAINES ET DES PARRAINS DE L'ACADÉMIE DE NORMANDIE

Une quinzaine de marraines et de parrains de l'académie de Normandie se sont retrouvés lors d'une rencontre à Luc-sur-Mer, le 17 mai 2024.

Cette journée a permis que chacun puisse se présenter, parler de son parcours professionnel et de son engagement sociétal ainsi que de sa relation avec leur filleul.

**Toutes et tous étaient ravis d'avoir fait connaissance et d'avoir pu échanger au sein de leur propre académie.**

Cette expérience enrichissante et conviviale sera renouvelée pour réunir prochainement tous les acteurs de l'académie de Normandie.

Du 13 au 24.07.24



## SÉJOUR D'ÉTÉ : MAT'LES VACANCES, AU CŒUR DES MONTAGNES !

« En juillet 2024, j'ai eu la chance de participer au **séjour Mat'Les Vacances**, une colonie de vacances de 10 jours centrée sur les mathématiques.

C'était **une expérience inoubliable** ! Étant passionnée par les mathématiques, j'étais ravie d'y participer, et je n'ai absolument pas été déçue. Les activités étaient à la fois variées, ludiques et profondément enrichissantes. Les mathématiques étaient abordées sous un angle différent, à travers des jeux, des énigmes et des défis collectifs, ce qui rendait **l'apprentissage particulièrement motivant** ! Les animateurs étaient très sympathiques, à l'écoute et passionnés. Ils prenaient le temps de nous expliquer et de nous encourager. Il y avait une super ambiance avec les autres participants, nous venions de tous horizons mais nous partageons l'envie d'apprendre et de nous amuser.

En plus des activités liées aux mathématiques, chaque après-midi était l'occasion de vivre des aventures en plein air. Ces moments permettaient de renforcer l'esprit d'équipe et de se ressourcer. Le tout dans un cadre exceptionnel en Haute-Savoie : La Chapelle d'Abondance.

Je repars de cette colonie avec **des compétences nettement améliorées**, et de très bons souvenirs ! Si j'en avais l'occasion, je repartirais sans hésiter ! »



**Meïssa Khelladi**

Académie d'Amiens, accompagnée depuis 2023 par Martine Desplanque, sa marraine, enseignante, formatrice et chevalier de la Légion d'honneur





# PORTRAITS CROISÉS VIDÉO SUR LE PARRAINAGE

NOUS AVONS SOUHAITÉ DONNER LA PAROLE AUX FILLEULS DE LA FONDATION ET À LEUR PARRAIN OU MARRAINE, AFIN DE REVENIR SUR LEUR RELATION DE PARRAINAGE.

SOUS FORME DE TÉMOIGNAGES CROISÉS, SOFIA ET LAURENCE, JORDAN ET JEAN-LOUP, SIRINE ET ELISABETH AINSI QU'YVAN ET ANNICK, REVIENNENT DONC SUR LEUR EXPÉRIENCE DE PARRAINAGE ET LEUR VÉCU. DES PAROLES QUI NOUS INSPIRENT AU QUOTIDIEN DANS LA RÉALISATION DE NOTRE MISSION.

PORTRAIT CROISÉ DE **SOFIG COPTI**, FILLEULE DE **LAURENCE BANCEL-CHARENSOL**, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, MARRAINE DE SOFIA.



J'ai une confiance inébranlable sur la capacité qu'a Sofia à trouver sa place.  
**Laurence**

La fondation m'a donnée confiance en moi et m'a aussi fait réaliser mon potentiel.  
**Sofia**

PORTRAIT CROISÉ DE **JORDAN MESSMER**, FILLEUL DE **JEAN-LOUP GUILLAUME**, OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE, PARRAIN DE JORDAN.

Jean-Loup, c'est quelqu'un qui m'a beaucoup aidé et auquel je me suis beaucoup attaché. Par-dessus tout, il m'a apporté de la confiance en moi et mes projets.  
**Jordan**

Ce que je souhaite lui apporter, ce sont les codes et les valeurs qui lui seront extrêmement importants lorsqu'il rejoindra le milieu professionnel  
**Jean-Loup**



PORTRAIT CROISÉ DE **SIRINE KRAILA**, FILLEULE D'**ÉLISABETH CHANIAUD**, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, MARRAINE DE SIRINE.



Ce parrainage m'apporte plus de confiance en moi et de certitude notamment quant à mon choix d'orientation, je considère Elisabeth comme quelqu'un de très importante dans ma vie.  
**Sirine**

Je suis très bénéficiaire de ce binôme marraine-filleule, Sirine m'apporte une nouvelle culture, une nouvelle ouverture, de nouvelles connaissances.  
**Élisabeth**

PORTRAIT CROISÉ D'**YVAN MARTIROSYAN**, FILLEUL D'**ANNICK MACRON**, CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE, MARRAINE D'YVAN.

Annick Macron est devenue quelqu'un d'important pour moi, qui est une personne bienveillante et qui porte une attention très sérieuse concernant mes études.  
**Yvan**

J'ai accepté cette mission car j'ai trouvé qu'il était de mon devoir de citoyenne de rendre ce que la République française m'avait donnée, car moi j'ai complètement bénéficié de l'ascenseur social.  
**Annick**



RETROUVEZ TOUTES NOS VIDÉOS SUR NOTRE CHAINE YOUTUBE







# L'ESSENTIEL DES COMPTES 2024

# LE MOT DU TRÉSORIER



Comme l’a présenté dans son éditorial le général d’armée François Lecointre, président de la Fondation Un Avenir Ensemble, les membres du conseil d’administration ont décidé de synchroniser l’exercice de la fondation sur celui de l’année scolaire et universitaire.

C’est pourquoi ce rapport annuel couvre seulement la période du 1er janvier au 31 août 2024.

En conséquence, l’exercice de la fondation ici présenté fait apparaître une perte d’exploitation car les dépenses

pour accompagner les filleuls sont principalement effectuées au premier semestre calendaire alors que les dons sont, pour beaucoup, reçus au dernier trimestre de l’année.

Cette perte a été compensée par une reprise de provision liée a une meilleure estimation de la provision pour engagement des dépenses auprès des filleuls de 463 817 €.

Les différentes actions menées par la Fondation Un Avenir Ensemble ont permis d’assurer le financement de ses programmes de réussite académique qui augmentent les chances de succès des élèves boursiers et méritants dans l’accomplissement de leurs études et projet social et professionnel.

**Les aides financières accordées aux filleuls visent à être au plus près de leurs besoins,** des actions au travers de la démarche OFIP (Orientation, Formation et Insertion Professionnelle) ou encore l’animation, le suivi et la coordination du millier de parrainages en cours.

**Ces parrainages sont effectués par des décorés de la Nation bénévoles et des salariés d’entreprises mécènes.**

Les parrains et marraines bénévoles permettent d’encourager et de développer l’ouverture socio-culturelle des filleuls (63% de jeunes filles et 37% de garçons) et de contribuer à valoriser la promesse républicaine d’une égalité des chances pour la jeunesse.

La Fondation Un Avenir Ensemble poursuit son objectif d’améliorer et étendre l’impact de ses actions afin d’augmenter le nombre de filleuls parrainés, tout comme travailler au déploiement de sa notoriété.

Jean-Pierre Letarte  
Trésorier

# COMPTE D’EMPLOI DES RESSOURCES

## Emplois 2024 (€)

| EMPLOIS PAR DESTINATION (EN €)                                                   |         | Exercice 2024              |
|----------------------------------------------------------------------------------|---------|----------------------------|
| <b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>                                                     |         |                            |
| 1.1 Réalisées en France                                                          |         |                            |
| - Actions réalisées par l'organisme                                              | 795 230 | 765 707                    |
| - Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France    |         |                            |
| 1.2 Réalisées à l'étranger                                                       |         |                            |
| - Actions réalisées par l'organisme                                              |         |                            |
| - Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger |         |                            |
| <b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>                                           |         |                            |
| 2.1 Frais d'appel à la générosité du public                                      | 197 662 | 196 462                    |
| 2.2 Frais de recherche d'autres ressources                                       |         |                            |
| <b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>                                               |         | 84 897 83 697              |
| <b>TOTAL DES EMPLOIS</b>                                                         |         | <b>1 077 789 1 045 866</b> |
| <b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>                             |         | <b>34 535</b>              |
| <b>5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>                                 |         | <b>117 310</b>             |
| EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE                                |         |                            |
| <b>TOTAL</b>                                                                     |         | <b>1 229 634 1 045 866</b> |

## Ressources 2024 (€)

| RESSOURCES PAR DESTINATION (EN €)                       |         | Exercice 2024              |
|---------------------------------------------------------|---------|----------------------------|
| <b>1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC</b>       |         |                            |
| 1.1 Cotisations sans contrepartie                       |         |                            |
| 1.2 Dons, legs et mécénats                              |         |                            |
| - Dons manuels                                          | 391 614 | 391 614                    |
| - Legs, donations et assurances-vie                     | 213 049 | 213 049                    |
| - Mécénats                                              | 114 662 | 114 662                    |
| 1.3 Autres ressources liées à la générosité du public   | 28 323  | 12 179                     |
| <b>Autres produits non AGP</b>                          |         | <b>97 939</b>              |
| <b>TOTAL DES RESSOURCES</b>                             |         | <b>845 587 731 504</b>     |
| <b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>     |         | <b>531 307</b>             |
| <b>3 - UTILISATIONS DE FONDS DEDIÉS ANTÉRIEURS</b>      |         |                            |
| <b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b> |         | <b>314 363</b>             |
| <b>TOTAL</b>                                            |         | <b>1 376 894 1 045 867</b> |



# BILAN SIMPLIFIÉ ET COMPTE DE RÉSULTAT

## Bilan simplifié

|                                                       | 2023             | 08.2024          |
|-------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| <b>ACTIF</b>                                          |                  |                  |
| Immobilisation Incorporelles et Corporelles           | 273 373          | 374 319          |
| Immobilisations financières                           | 6 120            | 8 173            |
| <b>ACTIF NET IMMOBILISÉ</b>                           | <b>279 493</b>   | <b>382 492</b>   |
| Placements et disponibilités                          | 9 263 056        | 8 911 172        |
| Autres Actifs                                         | 0                | 46 282           |
| <b>ACTIF CIRCULANT</b>                                | <b>9 263 057</b> | <b>8 958 054</b> |
| <b>TOTAL ACTIF</b>                                    | <b>9 542 550</b> | <b>9 340 546</b> |
| <b>PASSIF</b>                                         |                  |                  |
| Dotation non consommable                              | 3 219 307        |                  |
| Apport Actif net Association UAE                      | 1 732 513        |                  |
| Autres réserves                                       | 120 000          |                  |
| Report à nouveau                                      | 2 317 202        |                  |
| Résultat de l'exercice                                | 147 258          |                  |
| Subventions d'équipement (nettes)                     | -                |                  |
| <b>FONDS ASSOCIATIFS</b>                              | <b>7 536 280</b> | -                |
| Provision pour risques                                | 896              |                  |
| Provision pour charges (engagements filleuls à venir) | 1 454 573        |                  |
| <b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>             | <b>1 455 469</b> | -                |
| <b>FONDS DÉDIÉS</b>                                   | <b>192 821</b>   | <b>75 511</b>    |
| <b>DETTES ET AUTRES PASSIFS</b>                       | <b>155 976</b>   | <b>111 008</b>   |
| <b>TOTAL PASSIF</b>                                   | <b>9 340 546</b> | <b>186 519</b>   |

## Compte de résultat

|                                                                     | 2023             | 08.2024          |
|---------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| Dons                                                                | 856 587          | 391 614          |
| Legs et autres libéralités non affectées                            | 198 788          | 28 323           |
| Mécénat : projets, actions de parrainage et soutiens financiers     | 226 473          | -                |
| Taxe d'Apprentissage                                                | 69 009           | -                |
| Reprise de dotations aux provisions pour risques et dépréciations   | -                | 465 017          |
| Autres produits                                                     | 5 860            | 327 739          |
| <b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>                                      | <b>1 356 717</b> | <b>1 212 693</b> |
| Autres achats et charges externes                                   | 649 260          | 549 329          |
| Impôts, taxes et versements assimilés                               | 21 780           | 27 717           |
| Charges de personnel                                                | 512 261          | 372 008          |
| Autres charges                                                      | 222 289          | -                |
| <b>ACHATS ET CHARGES D'EXPLOITATION</b>                             | <b>1 405 590</b> | <b>949 054</b>   |
| Dotations aux amortissements couverts par subventions d'équipement  | -                | -                |
| Dotations aux amortissements des immobilisations Incorporelles      | -                | -                |
| Dotations aux amortissements des immobilisations Corporelles        | 17 839           | 24 440           |
| <b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS</b>             | <b>17 839</b>    | <b>24 440</b>    |
| Dotations aux provisions pour dépréciations valeurs mobilières      | -                | -                |
| Dotations aux provisions pour risques et dépréciations              | -                | -                |
| Dotations aux provisions pour charges                               | 135 079          | 169 604          |
| <b>DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>                                     | <b>135 079</b>   | <b>169 604</b>   |
| <b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>                                       | <b>1 558 508</b> | <b>1 143 098</b> |
| <b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>                                      | <b>-201 791</b>  | <b>69 595</b>    |
| Produits financiers                                                 | 260 302          | 163 803          |
| Charges financières                                                 | 35 031           | 34 535           |
| <b>RÉSULTAT FINANCIER</b>                                           | <b>225 270</b>   | <b>129 268</b>   |
| Produits exceptionnels                                              | -                | 397              |
| Charges exceptionnelles                                             | -                | 52 000           |
| <b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>                                        | <b>-</b>         | <b>-51 603</b>   |
| + Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs      |                  | -                |
| - Engagement à réaliser sur Subventions attribuées aux Fonds dédiés |                  | -                |
| <b>TOTAL DES PRODUITS</b>                                           | <b>1 617 019</b> | <b>1 376 893</b> |
| <b>TOTAL DES CHARGES</b>                                            | <b>1 593 539</b> | <b>1 229 633</b> |
| <b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>                                       | <b>23 479</b>    | <b>147 260</b>   |

Les comptes sont certifiés chaque année par un commissaire aux comptes : EY

# EXTRAITS DES ANNEXES AUX COMPTES

## Règles et méthodes comptables

### CADRE LÉGAL DE RÉFÉRENCE

Les comptes de l'exercice 2024 sont présentés conformément au règlement ANC 2014-03 relatif à l'écriture du plan comptable général, ainsi qu'au nouveau règlement comptable applicable aux fondations, associations, et autres entités non lucratives entré en vigueur au 1er janvier 2020 (Arrêté du 26 décembre 2018 portant homologation des règlements de l'Autorité des normes comptables, n° 2018-06 du 5 décembre 2018).

### CADRE RÉGLEMENTAIRE APPLICABLE AU SECTEUR

En application de la loi n° 91-772 du 7 août 1991 et de l'arrêté du 30 juillet 1993, compte tenu du fait que la fondation fait appel à la générosité du public dans le cadre de campagnes menées à l'échelon national, la fondation a établi un compte d'emploi des ressources. Par ailleurs, en application des dispositions du règlement ANC 2018-06 la fondation est également tenue d'établir un compte d'emploi par origine et par destination.

### DURÉE ET PÉRIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE

Du fait du changement d'année fiscale de la fondation en 2024, **la durée de l'exercice concerne la période du 1er janvier au 31 août 2024.**

### RÈGLES APPLIQUABLES

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.  
Par ailleurs, les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et indépendance des exercices.

### CHANGEMENT DE MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

### CHANGEMENT DE MÉTHODE DE PRÉSENTATION

Le nouveau règlement ANC n°2018-06 aligne les règles d'inscription à l'actif des biens issus de libéralités sur celles du plan comptable général. Les biens, dettes et provisions liées sont enregistrés au bilan dès la date d'acceptation ou d'entrée en jouissance de la libéralité. La contrepartie est en produits, sauf s'il existe une stipulation du testateur ou du donateur de renforcer les fonds propres de l'entité.

### FONDS PROPRES

Les fonds propres sont les ressources appartenant ou affectées durablement à la fondation. Ils sont une propriété collective et non répartissable. Ces fonds constituent, du fait de leur caractère de propriété et de permanence, des ressources durables.

**Au 31 août 2024, les fonds propres s'élèvent à 7 389 022 €, dont 3 219 307 € non consommables, et 4 169 715 € consommables.**

### SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT

**Valeur nette au 31/08/2024 = 0 €.**

Les subventions d'équipement sont issues d'une partie de la taxe d'apprentissage perçue, et sont utilisées dans le cadre du financement du développement du réseau social de la fondation (Whaller), réseau social permettant de mettre en relation l'ensemble des acteurs (bénévoles, filleuls, salariés de la fondation).

Les subventions sont amorties en fin d'exercice au même rythme et sur la même durée que l'amortissement du bien qu'elles financent.



| PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES                    | Solde en début de l'exercice | Augmentation | Diminution     | Solde en fin d'exercice |
|-------------------------------------------------------|------------------------------|--------------|----------------|-------------------------|
| <b>Sous-total provisions pour risques</b>             | <b>896</b>                   |              |                | <b>896</b>              |
| Provisions filleuls en second cycle                   | 39 900                       |              | 27 100         | 12 800                  |
| Provisions filleuls en études supérieures             | 1 878 490                    |              | 436 717        | 1 441 773               |
| <b>Sous-total provisions charges filleuls à venir</b> | <b>1 918 390</b>             |              | <b>463 817</b> | <b>1 454 573</b>        |
| <b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>       | <b>1 919 286</b>             |              | <b>437 817</b> | <b>1 455 469</b>        |

Ces provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation. Les provisions pour risques et charges comprennent les estimations :

- Des risques de défaillance (cautions données par la fondation à des tiers) ;
- Des dépenses à venir des filleuls entrés dans le dispositif de parrainage au 31/08/2024.

**Les provisions pour risques** sont constituées en vue d'une dette probable à l'égard d'un tiers dont l'échéance n'est pas déterminée (de même que le degré du risque).

Une provision pour risques d'un montant de 896 € a été constituée au 31 décembre 2023 sans variation pour 2024 afin de tenir compte des risques suivants :

- Défaillance des filleuls sur les prêts (LCL et BRED) sur lesquels la fondation a accordé sa caution ;
- Défaillance des filleuls sur les versements liés aux baux locatifs sur lesquels la fondation a accordé sa caution.

**Les provisions pour charges** sont réputées certaines mais le terme de la charge peut être lointain. A la signature de la convention de parrainage la fondation s'engage à accompagner le filleul jusqu'à son insertion professionnelle (sortie du parrainage). Dans le cadre de la tenue de comptes annuels, la fondation estime le montant des aides directes qui seront accordées à l'ensemble des filleuls entrés dans le dispositif de parrainage, sur l'ensemble du parcours menant à l'insertion professionnelle. Cette estimation fait l'objet de l'inscription au passif

du bilan d'une **provision pour engagements filleuls à venir.**

Le montant de provision est le nombre de filleuls au 31 août de l'année de clôture (dont recrutement de la promotion de l'année académique en cours) projeté sur 7 ans, multiplié sur l'ensemble du parcours par le coût annuel retenu (forfait pour le 2nd cycle, coût moyen pour les études post-bac).

La provision est réajustée chaque année pour tenir compte des effectifs de filleuls actifs au 31/08 de l'année, des mouvements d'insertion professionnelle, et de l'actualisation des coûts annuels. Depuis l'exercice 2019, une approche simplifiée du CMGP a été adoptée, ce dernier se calculant par la moyenne de la valeur des aides réelles, corrigées du coefficient relatif aux années (n-2), (n-1), et (n).







# CE QUE PRÉSIDE LE GRAND CHANCELIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Le grand chancelier est le représentant de l'ordre de la Légion d'honneur. Il est choisi par le président de la République parmi les plus hauts dignitaires de l'ordre pour un mandat de six ans. Il préside les conseils des ordres nationaux et, assisté d'un secrétaire général, dirige la grande chancellerie dans chacune de ses activités. Le grand chancelier est un haut dignitaire de la République française. Il occupe le 17<sup>ème</sup> rang dans l'ordre protocolaire.

Il est également chancelier de l'ordre national du Mérite.

Le général d'armée François Lecointre, chef d'état-major des armées de 2017 à 2021, dirige l'institution depuis février 2023.

Le grand maître est la plus haute autorité dans la Légion d'honneur. Cette fonction suprême revient de droit au chef de l'Etat.

## LES ATTRIBUTIONS DU GRAND CHANCELIER

### I - La gouvernance de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire, de l'ordre national du Mérite et de la Médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme

- Le grand chancelier préside les deux conseils des ordres, chambres de décision et de contrôle des décorations.
- Il reçoit de la part des ministres les propositions de nomination et de promotion.
- Il est l'interlocuteur du président de la République à qui il soumet les décisions des conseils.
- Il peut être entendu par le conseil des ministres quand les intérêts des ordres y sont évoqués.
- Il engage des procédures disciplinaires contre les décorés condamnés au pénal ou ayant commis un acte contraire à l'honneur.
- Il arbitre toutes les questions associées à la gestion des deux ordres et gère la Médaille militaire et la Médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme.

### II - Le grand chancelier a la responsabilité des décorations françaises et veille à la cohérence du système français des décorations

- Il examine les modifications éventuelles d'attribution d'une décoration officielle.
- Il est consulté lors de la création d'une nouvelle distinction.
- Il accorde les autorisations de port des décorations étrangères.

### III - L'autorité sur les maisons d'éducation de la Légion d'honneur

Le grand chancelier est responsable des deux établissements d'enseignement public de l'institution qui accueillent 1.000 élèves et étudiantes.

→ [www.legiondhonneur.fr/fr/les-maisons-deducation-de-la-legion-dhonneur](http://www.legiondhonneur.fr/fr/les-maisons-deducation-de-la-legion-dhonneur)

### IV - La direction du musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie

Le grand chancelier supervise l'activité et le rayonnement de ce musée unique au monde. Pour orchestrer cet ensemble original d'activités, le grand chancelier s'appuie sur une administration, la grande chancellerie, et un secrétaire général qui en dirige les services.

→ [www.legiondhonneur.fr/fr/page/le-musee](http://www.legiondhonneur.fr/fr/page/le-musee)

### V - La présidence de la Fondation Un Avenir Ensemble

Le grand chancelier délègue à un directeur général la direction de l'équipe de salariés de la fondation, dont les bureaux sont hébergés au sein de la grande chancellerie, et l'animation du réseau de bénévoles sur tout le territoire national.

Pour orchestrer cet ensemble original d'activités, le grand chancelier s'appuie sur une administration, la grande chancellerie, et un secrétaire général qui en dirige les services.

## LA GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Assure trois activités de service public : l'administration des récompenses nationales, la direction des maisons d'éducation et du musée de la Légion d'honneur.

→ [www.legiondhonneur.fr](http://www.legiondhonneur.fr)

### Son organisation

La grande chancellerie est dirigée par un secrétaire général nommé par le président de la République et placé sous l'autorité du grand chancelier.

Les services administratifs regroupent près de 400 personnes, dont 110 professeurs, contractuels et fonctionnaires détachés principalement du ministère de la Justice pour la gestion des ordres et décorations et du ministère de l'Education nationale pour les maisons d'éducation. La variété des missions nécessite une grande diversité d'expertises dans les domaines juridiques, pédagogiques, éducatifs, culturels, patrimoniaux, administratifs et techniques.

## Son patrimoine

La grande chancellerie exerce ses missions dans des bâtiments historiques, acquis à sa création. À ce patrimoine architectural s'ajoutent celui des collections de son musée et celui de ses archives, constituées par 220 ans d'activité. Cette richesse patrimoniale, qui doit être partagée et transmise, exige de l'institution un entretien permanent et un appel au mécénat.

## Quelques chiffres

### 4 Décorations nationales administrées :

- la Légion d'honneur
- la Médaille militaire
- l'ordre national du Mérite
- la Médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme

### 9 000

dossiers de décorations examinés chaque année

### 1 000

élèves de la 6<sup>ème</sup> au post-bac dans les maisons d'éducation

### 5 000

œuvres exposées au musée

### 2 millions de dossiers de décorés archivés

### 3 sites dont 2 classés monument historique

- l'hôtel de Salm (palais de la Légion d'honneur)
- la maison d'éducation de Saint-Denis (ancienne abbaye royale)

### 400

collaborateurs dont 110 professeurs





## Exemples d'événements autour du parrainage



Éditeur de la publication :  
© Fondation Un Avenir Ensemble

Directeur de la publication :  
Antoine d'Arras

Pilotage, conception et rédaction :  
Mathilde Ndiaye

Contributions rédactionnelles :  
Antoine d'Arras | Laura Kosmenzoff | Mathilde Ndiaye |  
Brigitte Renhas | Camille Ricour

Création graphique :  
delphine-laurenchet.fr

Crédits photos :  
Philippe Piedelièvre | One Heart Communication |  
Antoine Bonfis | Juliette Denis | Freepick | AdobeStock |  
Fondation Un Avenir Ensemble

Impression :  
Photoplan-print.fr





F O N D A T I O N

# UN AVENIR ensemble

---

## Le mérite en partage

---

FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE  
**DEPUIS 2009**

### FONDATION UN AVENIR ENSEMBLE

Grande chancellerie de la Légion d'honneur  
1 rue de Solférino  
75007 PARIS

01 40 62 84 32

[contact@fondation-unavenirensemble.org](mailto:contact@fondation-unavenirensemble.org)

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



[WWW.FONDATION-UNAVENIRENSEMBLE.ORG](http://WWW.FONDATION-UNAVENIRENSEMBLE.ORG)

### Nos partenaires

